

pour cette fin quatre vaisseaux à la Rochelle. Il (Bégon) a envoyé deux navires aux îles, chargés de blé et de farine. alors qu'il défend l'exportation, causant par là une émeute à Québec. Il a fait sceller tous les bluteaux des particuliers afin d'être seul à faire des farines. Il a vendu des blés à 16 livres le minot qui n'auraient pas valu plus de 4 s'il ne s'en était pas rendu maître, et qu'il n'eut pas empêché tout le monde d'en acheter. Il a voulu contraindre les marchands à livrer au sieur Haymard, son homme de confiance, des farines à 30 livres le baril, alors que par l'augmentation dont il était lui-même la cause, elles valaient 60 livres. Il se rend absolument maître du commerce du Canada et les gens sont perdus sans ressource, si on ne met un terme à son avidité. S'il revient encore des plaintes aussi générales il en informera le roi. Il espère qu'il s'appliquera à réparer tout le mal qu'il a fait."

Quatre jours auparavant, le ministre avait écrit à l'intendant dans le même sens. Il faut croire que cette admonition eut un bon effet, car il n'y eut plus de plaintes semblables formulées durant la balance du terme que servit Michel (IV) en Canada.

En 1724, M. Bégon reçoit l'intendance du Hâvre, en France.

Le chevalier Edme-Nicolas Robert part pour relever Bégon de charge, mais il tombe malade en route, et meurt en mer.

En 1725, M. Guillaume de Chazelles est à son tour nommé à l'intendance du Canada, mais le vaisseau qui le porte, le *Chameau*, par un temps de brume donne sur un récif, près Louisbourg, et la perte est entière, corps et bien.

Ces deux événements déterminent Michel Bégon à demeurer encore quelque temps à Québec. Enfin, en novembre